

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

**2017 V.175** Vœu relatif au Village de Noël des Champs Élysées.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que, depuis 2008, pendant une période d'un mois à compter de la mi-novembre, la partie basse de l'Avenue des Champs Elysées, entre le rond-point Marcel Dassault et la place de la Concorde, accueille un grand marché de Noël ;

Considérant que l'organisation de cette animation de grande ampleur a été confiée, en application d'une convention d'occupation du domaine public en date du 12 octobre 2015, d'une durée de deux ans renouvelable par décision expresse deux fois pour la durée, à la SARL Loisirs Associés ;

Considérant que, en cohérence avec les animations proposées dans le cadre de la piétonisation mensuelle de la partie haute des Champs Elysées, la ville souhaite désormais varier les modalités d'animations de l'espace public dans ce secteur, en développant notamment des possibilités d'occupation alternatives aux seules animations du type marché de Noël. La Ville souhaite en effet s'attacher à offrir plus largement aux visiteurs et aux Parisiens des événements attractifs et innovants de nature à valoriser les Champs Elysées dans une dimension culturelle et esthétique en adéquation avec ce site d'exception ;

Aussi, sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris engage une réflexion avec les groupes politiques afin de diversifier la programmation des animations sur ce secteur en cohérence avec les grandes orientations du mandat et en rende compte au Conseil de Paris ;
- Que la convention d'occupation du domaine public signée avec la SARL Loisirs Associés parvenant au terme de ses deux premières années, ne soit pas reconduite.